

notre année Gregorienne 1751 commence un Vendredy, & l'année Julienne 1751 non-réformée commencera le Mardy 12. de Janvier du nouveau stile.

Le nombre d'or 4, qui est l'autre indice de l'an 1751, ne montre pas prochainement, comme avant la réformation Gregorienne, dans ce Calendrier Romain, le jour précis des nouvelles Lunes ecclésiastiques au désir de cette réformation : c'est pourquoi, afin de trouver l'âge de la Lune en l'année Gregorienne 1751 ; il faut avoir recours à l'Epacte iij. résultante de l'année embolimique 1750 nomb. 3.

Cette Epacte iij. signifie que l'année lunaire répondante à l'année solaire Gregorienne 1751, a commencé civilement la nouvelle Lune de Janvier dès le 29. Décembre 1750 ; ensorte que le 1. Janvier 1751 soit le 4^{me}. jour de cette lunaison : Et c'est ainsi qu'il doit être annoncé au Martyrologe par la lettre c minuscule, écho de l'epacte iij.

Ce signe epactaire iij. se trouvant au Calendrier Gregorien vis-à-vis du 28. Janvier, y désigne la nouvelle Lune cave de Fevrier : & se retrouvant au 26 Fevrier, ce jour sera nouvelle Lune de Mars, qui, au Comput Ecclésiastique, ayant 30 jours pleins, ne finira que le 27 de Mars pour faire place à la nouvelle Lune Equinoxiale, ou Pascale au 28. Mars, qui, dans la Table générale des mois a vis-à-vis de soi Epacte iij. Dom. C ; ce qui désigne, en l'occurrence présente de 1751 nouvelle Lune Pascale, le 28. Mars par l'Epacte iij : & le Dimanche de la Passion par la Dom. C.

Cette Dom. C se rencontrant encote au 4. Avril (8^{me}. de la lunaison Pascale) ce sera le Dimanche des Rameaux. Le Samedi 10 d'Avril